



Ordonnance de télécom CRTC 2018-141

Version PDF

Référence : 2018-119

Ottawa, le 1^{er} mai 2018

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7556 Tarif général – Modifications au service Bell connexion totale pour petite entreprise (BCT)	27 mars 2018	11 avril 2018
Norouestel Inc.	AMT 1014 Tarif des services d'accès – Modifications au service de raccordement de gros	26 mars 2018	26 avril 2018

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général